

Déclaration des représentants élus au conseil d'administration du lycée Blaise Pascal du mardi 29 janvier 2019

Nous, représentants des personnels d'enseignement, de documentation et de vie scolaire, demandons aux autres membres élus de s'associer à notre proposition de boycott de ce conseil d'administration du mardi 29 janvier 2019.

Par cette position, nous souhaitons, comme de nombreux autres lycées, adresser au rectorat et au ministère une protestation contre les conditions dans lesquelles s'envisage notre prochaine rentrée :

Malgré le climat constructif qui a régné dans l'élaboration de la structure et du tableau de répartition des moyens horaires proposés par la direction, force est de constater que la dotation allouée à notre établissement ne suffit pas pour offrir des conditions correctes d'enseignement, d'accompagnement et de réussite à nos élèves.

Tout d'abord, nous déplorons la fermeture de la classe prépa IFSI du lycée Blaise-Pascal comme celles de toute la France, alors qu'elles permettaient à nombre d'étudiants sérieux de progresser et d'accéder aux professions sanitaires et sociales dont notre pays a besoin.

Ensuite, pour accueillir 1321 élèves en 2019 au lieu de 1323 prévus pour la rentrée 2018 le rectorat a supprimé 74 heures postes et près de 15 HSA. Cela représente 1 poste en moins pour ½ élève en moins prévu par le rectorat. Pour organiser une structure et un tableau de répartition de ces moyens insuffisants, des choix ont dû être faits par l'équipe de direction.

Ces choix se traduisent par un passage de 12 à 11 classes de secondes avec des effectifs par classe accrus, davantage de cours en classe entière en enseignement technologique notamment, la disparition pure et simple des dédoublements en science éco, donc de moins bonnes conditions d'apprentissage pour nos élèves. Cela se traduit aussi, parce qu'on doit rendre l'équivalent de quatre temps pleins de professeurs certifiés, par des suppressions de postes ou des compléments de service donnés dans des disciplines qui ne sont pas déficitaires et par l'explosion des HSA dans certaines disciplines où les services vont être compliqués à organiser. Une de nos collègues de STMS voit en outre son poste menacé sans espoir de retrouver rapidement une situation stable.

Le gouvernement a décidé d'imposer une réforme du lycée, une réforme du bac, une réforme de l'orientation postbac sans tenir compte de l'avis des professionnels de terrain que nous sommes. Ces réformes ont été repoussées à une très large majorité par le Conseil Supérieur de l'Education, tout comme les nouveaux programmes du lycée.

Nous dénonçons la déstabilisation des équipes enseignantes mises en concurrence pour se partager une dotation horaire insuffisante, une procédure d'orientation accélérée qui ne laisse pas aux élèves le temps de construire un projet mûrement réfléchi ni le droit à l'erreur, un choix de spécialités à l'aveugle alors que les programmes sont à peine publiés, une remise en cause des options, une réduction du taux d'heures par élève et donc des dédoublements, la mise en place d'enseignements pour lesquels nous n'avons pas été formés comme les SNT, etc.

Au lieu de s'attacher aux contenus de formation, de faire un diagnostic précis et partagé des problèmes du lycée, on a d'abord voulu supprimer des moyens. Dans le second degré, ce sont 2650 postes d'enseignants qui sont supprimés au niveau national et 287 dans notre académie. En outre, avec ces réformes, les inégalités entre établissements ne peuvent que s'accroître, ainsi que les tensions entre collègues et entre disciplines pour attirer les élèves dans leur spécialité ou leur option.

Au sein de l'éducation nationale, la colère est grande. L'expertise des personnels est niée, ils sont sous-payés, pressurés pour des métiers de moins en moins attractifs. Cela aura des conséquences sur les élèves. On en vient logiquement à se poser une question : la formation des jeunes de ce pays est-elle encore une priorité ?

Rien dans la dotation allouée à notre établissement ne nous permet de le croire. **Nous l'avons dit collectivement en manifestant les 17 et 24 janvier avec nos collègues du lycée Ribot, en obtenant des entrevues avec le député de notre circonscription et le secrétaire général de la sous-préfecture. Nous le redisons aujourd'hui dans l'espoir d'être enfin entendus du rectorat.**